



Cadre sur les installations

(Septembre 2023)

**Guide de gestion et de planification
des installations**

Table des matières

Liens stratégiques	4
Introduction.....	5
Cadre et plan directeur sur les installations	6
Terminologie propre au cadre	9
Critère d'entrée.....	9
Lacune de croissance.....	9
Lacune de longue date	9
Critères de priorité	9
Viabilité écologique.....	10
Contexte et évaluation.....	10
Harmonisation avec le Plan officiel.....	10
Territoire d'Ottawa	12
Rôle des bâtiments de bibliothèque (Fédération Internationale des Associations de bibliothécaires et des Bibliothèques – IFLA).....	12
Développement économique.....	13
Tendances en matière de planification des installations de bibliothèque Plusieurs tendances influencent la conception des installations de bibliothèque. Par exemple :	14
Lignes directrices sur les installations de bibliothèque.....	17
Effets de la pandémie.....	17
Situation financière	18
Facteurs et implications.....	19
Principes directeurs.....	20

Les décisions concernant les installations requises sont orientées par le cadre décisionnel sur la prestation des services de la BPO.	20
Le développement des installations cadrera avec les objectifs de planification de la Ville d’Ottawa.....	20
La BPO visera à suivre le rythme de croissance de la population.	20
La conception des installations incarnera l’excellence architecturale.	21
La BPO s’efforcera d’intégrer le développement durable à son portefeuille d’installations.	21
Services en personne.....	21
Modèle de classification des installations	22
Critères décisionnels	23
Critère d’entrée	23
Critères de priorité	27
Critères immobiliers	28
Critères d’emplacement.....	29
Suivi et évaluation	31
Annexe A : Modèle de classification des installations – Application, 2022	33
Annexe B : Matrice de décision.....	36
Annexe C : Priorités en matière d’investissements à long terme.....	46

Liens stratégiques

La BPO s'appuie sur plusieurs documents centraux pour faciliter la prise de décisions de haut niveau. Le cadre décisionnel sur la prestation des services (2022) guide l'élaboration du cadre sur les installations, et le cadre financier (2021) aide à définir les répercussions financières.

Le cadre décisionnel sur la prestation des services cible les trois modes de service de la BPO : virtuels, mobiles et en personne. Le cadre sur les installations codifie l'approche de la BPO en matière d'installations dans le but d'améliorer la prestation de services en personne dans les succursales. De plus, le cadre décisionnel sur la prestation des services énumère les services offerts dans cinq catégories : collections, expertise, programmes, outils et espaces. Chaque catégorie repose sur une stratégie définissant ce qui suit : énoncé de résultat, lignes directrices ou normes, manière dont les services sont offerts pour chaque mode de service, outil permettant de décider des nouveaux services, et outil d'évaluation. Toutes les stratégies intégreront les services en personne – et par extension, le cadre sur les installations –, mais les catégories collection, outils et espaces sont particulièrement importantes pour les services en personne.

Le cadre sur les installations va de pair avec le cadre financier approuvé par le conseil d'administration (C.A.), qui établit les paramètres et lignes directrices de gestion et de planification prudentes dans l'évaluation des répercussions possibles des décisions.

Introduction

La vision de la Bibliothèque publique d'Ottawa (BPO) est de *créer une communauté et de changer des vies*, et sa mission vise à *donner le goût d'apprendre, éveiller la curiosité et rapprocher les gens*. La vision et la mission se fondent sur les valeurs fondamentales de la BPO : la communauté, l'inclusion, l'intégrité, la liberté intellectuelle et la littératie.

La BPO est un service public qui vise à fournir des bénéfices sociaux et économiques à la Ville, aux communautés et aux résidents d'Ottawa. Les résidents utilisent ses installations pour se réunir, apprendre, étudier, se détendre et travailler. Depuis la fusion en 2001, les installations de la BPO sont un pilier de la culture diversifiée d'Ottawa et fournissent un lieu de refuge aux résidents. La BPO améliore grandement la santé globale de la population en lui donnant accès à des collections qui contribuent à la littératie, à des services d'information qui aident les résidents, à des programmes qui favorisent l'apprentissage, à des espaces permettant de tisser des liens et à des outils qui stimulent la créativité et la productivité. De plus, comme infrastructures communautaires, les installations de la BPO peuvent être utilisées de temps à autre comme refuges en cas d'urgence.

Le réseau de la BPO est composé de 33 succursales, du centre de distribution du matériel de la Bibliothèque James-Bartleman et de bureaux administratifs aux succursales centrale et Nepean Centrepointe (à la Place-Ben-Franklin). Ces installations totalisent plus de 450 000 pieds carrés et sont soit détenues ou louées par le C.A., soit détenues par la Ville. La BPO compte 19 installations autonomes,

10 installations partagées avec des édifices de la Ville et 4 louées (dont 3 dans des immeubles de magasins).

Les activités offertes dans les installations sont menées par des employés internes à temps plein (un chef de service et deux membres du personnel), qui sont responsables de tout ce qui touche le cycle de vie des installations : stratégie et planification (cadres, normes, analyses), création et acquisition d'installations (achat, construction, location), exploitation (gestion, entretien, réparation et cycle de vie, surveillance et évaluation), et aliénation (vente, démolition, résiliation du bail).

Le personnel de la BPO collabore avec certaines directions générales de la Ville pour réaliser certaines tâches :

- Direction générale des services d'infrastructure et d'eau (DGSIE) :

- Gestion des actifs : Planification d'infrastructure, évaluations d'actifs, programmes relatifs au cycle de vie.
- Conception et Construction : Services de gestion de projets de construction et de rénovation.
- Direction générale de la planification, de l'immobilier et du développement économique :
 - Bureau des biens immobiliers municipaux (BBIM) : Services immobiliers (location, vente, achat de terrains, etc.).
- Direction générale des loisirs, de la culture et des installations (DGLCI) :
 - Services d'exploitation des installations : Entretien, réparation, nettoyage, sécurité et accessibilité des installations, y compris des services d'urgence en tout temps
 - Parcs et Loisirs : Planification et développement d'installations partagées.

Certaines tâches dans d'autres domaines sont réalisées par le personnel de la BPO de manière indépendante :

- Normes de conception organisationnelles : Élaboration, mise à jour et application des normes de conception pour la rénovation, la construction ou le déménagement des installations de la BPO. Une sous-section de ces normes est réservée à l'approvisionnement en mobilier, accessoires fixes et équipement (rayonnage, carrefours de service, postes de travail du personnel, etc.). Les normes sont harmonisées au cadre décisionnel sur la prestation des services et à la stratégie de marque de la BPO.
- Gestion des locaux : Déménagements de mobilier, reconfiguration d'espaces, réaménagement de locaux en fonction des exigences de programmes, suivi du taux d'occupation et tous les aspects connexes (planification, coordination des fournisseurs, etc.);
- Programme d'art de la BPO : Gestion des œuvres d'art que possède la BPO.

Cadre et plan directeur sur les installations

Le personnel s'appuie sur le cadre sur les installations pour faire des analyses afin de relever les lacunes relatives aux installations, à recueillir des données pour effectuer des études sur la croissance en vue de déterminer les besoins et à prendre des

décisions sur la planification et la gestion des actifs. L'objectif fondamental du cadre est de fournir un mécanisme qui :

- permet une prise de décisions stratégiques concordant avec les objectifs du plan stratégique et la prestation de services de bibliothèque équitables dans toute la ville;
- indique les priorités d'investissement en fonction de critères et de normes établis pour assurer l'uniformité dans la conception, l'installation et les fonctions.

Le cadre oriente un élément du plan directeur sur les installations, un document complet qui priorise les investissements pour l'entretien, la réfection et la construction des installations de bibliothèque (croissance et stabilité). Le plan directeur est un modèle d'expansion de l'organisation ou des services visant à répondre à la croissance de la population. Toutefois, pour envisager une expansion, il faut d'abord vérifier si l'infrastructure existante répond aux besoins actuels de la communauté et de la population. Le plan directeur sur les installations de la BPO vise à combiner les résultats de l'analyse du cadre sur les installations et du plan de gestion des infrastructures décrits ci-dessous.

Le plan directeur sur les installations donne une perspective de planification des installations à long terme, en prévoyant les activités selon un cycle de 20 à 25 ans. Il constitue une feuille de route sur les investissements qui prévoit des délais approximatifs pour les recommandations (revitalisation, expansion, rationalisation, nouveaux emplacements, etc.). Le plan directeur sera accompagné d'un plan stratégique suivant un cycle de 2 à 5 ans (correspondant généralement au mandat du C.A.) et d'un plan annuel pour les installations visant l'opérationnalisation des activités.

Le cadre sur les installations décrit l'intention concernant les installations de la BPO, l'état souhaité et les outils pour faciliter la prise de décisions en vue d'atteindre le résultat escompté.

- La **section sur les principes directeurs** définit l'intention stratégique derrière la planification des installations à long terme et la philosophie de la BPO.
- La **section sur la mise en contexte et l'examen** met en lumière des tendances propres aux bibliothèques et à Ottawa et des facteurs qui touchent la planification et l'aménagement des installations.
- La **section sur les services en personne** codifie l'approche de la BPO en lien avec les installations dans le but de favoriser la prestation des services en personne dans ses succursales.

- **Le modèle de classification des installations** définit une hiérarchie de classification qui concorde avec le cadre décisionnel sur la prestation des services.
- **Les critères décisionnels** doivent être consultés et appliqués en continu pendant la planification des installations et lorsque la BPO évalue des emplacements pour l'implantation ou le déménagement de succursales. Ces critères sont généralement appliqués de deux façons :
 - Proactive : La BPO évalue la nécessité de construire, de rationaliser ou de déménager des succursales, ou détermine la priorité des succursales pour les réinvestissements s'inscrivant dans la gestion des actifs. Elle utilise le cadre sur les installations pour relever les lacunes relatives aux installations et examiner et comparer les options.
 - Réactive : La BPO se voit offrir un nouvel emplacement (p. ex., partage de locaux avec un centre communautaire) et utilise le cadre sur les installations pour évaluer la proposition. Quatre types de critères représentent le cycle complet de planification et de développement d'installations. L'annexe B présente un outil où sont appliqués les critères dans une matrice de décision pour consultation rapide. Il définit chaque critère et indique la source, la pondération (élevée pour les exigences; faible pour les préférences) et les points.
- Le plan d'investissement à long terme présente les besoins de planification à long terme, en prévoyant les activités selon un cycle de 20 à 25 ans. Ce plan à long terme se trouve à l'annexe C. La présente section sera mise à jour lorsque le C.A. aura approuvé le cadre sur les installations.
- La dernière section présente un **processus de suivi et d'évaluation** permettant l'utilisation et l'évolution du cadre sur les installations au fil du temps, puisqu'il devra être appliqué de façon uniforme et révisé à chaque cycle de planification des immobilisations de quatre ans.

Le cadre sur les installations s'appuie sur les documents suivants :

- Normes relatives aux installations – Élaboration et application de normes organisationnelles selon deux principaux facteurs :
 - Les normes de conception concernent les matériaux, le mobilier, les accessoires fixes et l'équipement (revêtement de sol, robinets automatiques, etc.), fournissent des détails sur chaque article dans les installations de la BPO et sont harmonisées aux principes directeurs;

- Les normes de planification de l'espace comprennent des précisions sur divers espaces et services (ordinateurs publics, fablabs, programmes, collections, etc.) et l'attribution de l'espace du personnel selon la classification des postes. Ces normes orienteront les décisions financières et seront établies en fonction du cadre décisionnel sur la prestation des services, en particulier la catégorie « espaces ». Les normes sont axées sur l'aspect opérationnel et relèvent de la directrice générale.
- Plans d'étage – Plans d'étage détaillés indiquant la superficie allouée au public et au personnel servant à l'évaluation complète des besoins.

Enfin, le plan de gestion des actifs joue un rôle essentiel dans la planification à long terme des installations. Le plan complet est élaboré avec l'équipe de la Direction générale de la planification, de l'immobilier et du développement économique de la Ville d'Ottawa, comme l'exige la loi. Il dresse la liste des bâtiments de bibliothèque et indique comment ceux-ci seront administrés pour tenir compte des pressions et des moteurs des services et pour assurer la stabilité à long terme. À la publication du plan de gestion des actifs, les membres du personnel prépareront des « portraits de succursales » pour présenter les données principales : statistiques d'utilisation, niveaux de dotation, heures d'ouverture, emplacement, bref historique, état de l'installation, etc.

Terminologie propre au cadre

Critère d'entrée

Le critère d'entrée détermine les quartiers ayant un déficit en matière d'installations en raison de leur éloignement par rapport à une succursale.

Lacune de croissance

Un quartier relativement nouveau ou en développement qui ne répond pas au critère d'entrée.

Lacune de longue date

Un quartier établi depuis longtemps qui ne répond pas au critère d'entrée.

Critères de priorité

Le processus visant à déterminer quels projets existants et potentiels sont les plus urgents ou importants. Ce critère est utilisé pour prioriser les quartiers selon les lacunes trouvées à l'aide du critère d'entrée.

Viabilité écologique

Faire tous les efforts nécessaires pour réduire au minimum les effets négatifs sur l'environnement de la construction et de l'entretien de nos installations ainsi que des achats, comme les meubles. Consiste également à s'assurer que les équipements des bâtiments et des infrastructures permettent une consommation d'énergie et d'eau responsable et sont de qualité. Acheter des produits locaux ou transformer des matériaux destinés à être jetés. De plus, acheter des produits faits de matériaux recyclés, qui contiennent peu ou pas de COV, faits de sources renouvelables, etc.

Contexte et évaluation

Le cadre sur les installations est unique et propre à la BPO. Il a été élaboré en fonction du contexte d'Ottawa (grande superficie géographique, objectifs et principes du nouveau Plan officiel et tendances du secteur des bibliothèques, y compris concernant leur rôle comme espaces publics). La BPO a entrepris une analyse du contexte pour relever les meilleures pratiques en Amérique du Nord et les harmoniser aux besoins des résidents d'Ottawa.

Harmonisation avec le Plan officiel

La Ville d'Ottawa a élaboré un nouveau Plan officiel, un document juridique qui fait état des buts, des objectifs et des politiques qu'elle a adoptés pour orienter sa croissance et gérer son évolution physique jusqu'en 2046. Ce document a été adopté en vertu de la *Loi sur l'aménagement du territoire* de l'Ontario. Durant la période visée par le Plan, la population d'Ottawa devrait dépasser 1,4 million d'habitants, ce qui représente une augmentation de 402 000 personnes¹. Plus de la moitié de la croissance prévue sera attribuable à la densification des quartiers existants de la zone urbaine d'Ottawa² qui s'inscrit dans le contexte des « quartiers du quart d'heure », où les services quotidiens et hebdomadaires sont à 15 minutes de marche.

Le nouveau Plan officiel inclut les bibliothèques publiques dans l'« infrastructure communautaire ».

- Développement économique – Intention de la politique : Intégrer les activités économiques avec les aménagements résidentiels et les autres aménagements du territoire. « Dans les quartiers, les aménagements commerciaux et communautaires sont généralement consacrés aux services, et leur taille ou leur

¹ Nouveau Plan officiel de la Ville d'Ottawa : [Draft OP - Post Nov 20 - SYNTAX Review \(ehq-production-canada.s3.ca-central-1.amazonaws.com\)](https://draft.op.post.nov.20.syntax.review(ehq-production-canada.s3.ca-central-1.amazonaws.com))

² Ibidem.

superficie est limitée. Ces aménagements sont généralement des écoles, des centres communautaires, des infrastructures récréatives, des bibliothèques et des aménagements commerciaux à moindre échelle, dont le commerce de détail limité, les restaurants et les entreprises de services personnels. Ces aménagements font partie de la réalisation des quartiers du quart d'heure³. »

- Collectivités saines et inclusives – Intention de la politique : Encourager l'aménagement de quartiers du quart d'heure sains et piétonnables, caractérisés par différentes options de logement, ainsi que par des services et des commodités auxiliaires. « Infrastructures des services publics comme les parcs et les espaces publics, les écoles, les centres communautaires, les centres de garde d'enfants agréés; les infrastructures récréatives et les bibliothèques. Les lieux publiquement accessibles, qui permettent de se connecter et qui contribuent à la qualité de vie et au bien-être sont particulièrement importants à l'heure où les quartiers continuent de se densifier⁴. »
- Équité des genres et des races – Intention de la politique : Améliorer l'accès aux aires d'agrément. « Les quartiers du quart d'heure répondent aux besoins du quotidien, en offrant toutes sortes de commodités locales, [et offrent des environnements qui favorisent davantage l'équité des genres] pour les déplacements à pied, à vélo ou dans les transports en commun. Ces infrastructures prévoient entre autres l'aménagement des établissements prévus pour les emplettes essentielles, des parcs, des bibliothèques, des loisirs et des autres infrastructures communautaires qui assurent le soutien essentiel de ceux et celles qui s'occupent fréquemment des tâches domestiques et des soins⁵. »

Le Plan officiel présente une stratégie dans le cadre de laquelle Ottawa a été divisée en six transects, et chacun représente une gradation différente du type et de l'évolution de l'environnement bâti et de la fonction planifiée des terrains dans cet environnement. La notion de transect vise la création de politiques mieux adaptées au contexte, à la vétusté et à la fonction de chaque secteur sur le territoire de la Ville⁶. Les transects établis sont le secteur rural, le secteur de banlieue, la ceinture de verdure, le secteur urbain extérieur, le secteur urbain intérieur et le centre-ville. La population de la banlieue d'Ottawa est divisée par la ceinture de verdure – environ 200 kilomètres carrés (20 000 hectares) dont environ 149,5 kilomètres carrés (14 950 hectares) appartiennent à la Commission de la capitale nationale (CNC).

³ Ibidem.

⁴ Ibidem.

⁵ Nouveau Plan officiel de la Ville d'Ottawa : [Draft OP - Post Nov 20 - SYNTAX Review \(ehq-production-canada.s3.ca-central-1.amazonaws.com\)](https://draft.op.post-nov-20-syntax-review.ehq-production-canada.s3.ca-central-1.amazonaws.com)

⁶ Ibidem.

Territoire d'Ottawa

Le territoire d'Ottawa recèle des difficultés et des possibilités uniques comparativement au reste du Canada. Il s'étend sur une superficie de 2 790 kilomètres carrés

(87 kilomètres d'est en ouest et entre 68 et 72 kilomètres du nord au sud). De toutes les villes canadiennes, Ottawa est celle dont la zone rurale a la plus grande superficie : celle-ci représente 80 % du territoire et comprend 26 villages. Toutefois, comme mentionné précédemment, la majorité de la population d'Ottawa vit en secteur urbain ou en banlieue.

De plus, les moyens de transport utilisés par les résidents sont en train de changer. En 2019, la Ville a ouvert l'Étape 1 du réseau de train léger (RTL); l'Étape 2 est prévue à l'été 2023 pour le prolongement nord-sud, et à l'été 2025 pour la partie est-ouest. « En ajoutant 44 km de rails et 24 nouvelles stations de l'O-Train, l'Étape 2 fera en sorte que 77 % des Ottavians se trouveront dans un rayon de 5 km du train léger sur rail⁷. »

Rôle des bâtiments de bibliothèque (Fédération Internationale des Associations de bibliothécaires et des Bibliothèques – IFLA)

« Les bâtiments jouent un rôle important dans l'offre de bibliothèques publiques. Selon la Fédération Internationale des Associations de bibliothécaires et des Bibliothèques (IFLA), ils doivent être conçus en fonction des services offerts, accessibles à tous et assez flexibles pour permettre la création et la modification de services. Ils doivent être situés près d'autres lieux communautaires, comme des magasins et des centres culturels. Dans la mesure du possible, les bibliothèques doivent également servir d'espace communautaire (réunions, expositions, etc.), et les grands bâtiments, pour des représentations théâtrales, musicales, audiovisuelles et médiatiques. Une bibliothèque publique utilisée de façon optimale stimule de manière importante la vitalité d'une zone urbaine et offre un espace précieux d'apprentissage, de socialisation et de rencontre, en particulier dans les zones rurales dispersées. Il revient donc aux bibliothécaires de veiller à ce que les bâtiments soient utilisés et administrés efficacement afin d'en tirer le meilleur parti au profit de l'ensemble de la communauté⁸. »

⁷ [Résumé | Ville d'Ottawa.](#)

⁸ <http://origin-www.ifla.org/files/assets/hq/publications/archive/the-public-library-service/publ97.pdf>.

Développement économique

Les bibliothèques publiques sont considérées comme des points d’ancrage communautaires et des moteurs de développement économique. De récentes recherches montrent que les bibliothèques jouent un rôle essentiel sur le

développement économique et la santé des villes qu’elles servent⁹. Selon l’Urban Libraries Council (ULC), les bibliothèques publiques renforcent les collectivités des manières suivantes¹⁰ :

- I. de l’économie locale – Les pratiques de développement économique local comprennent désormais des stratégies de création de ressources humaines, sociales, institutionnelles et physiques. Ce changement a permis aux bibliothèques publiques de déterminer quand et comment leurs installations stimulent l’économie locale.
- II. Amélioration de la littératie pour les jeunes enfants et de la préparation à l’école – Il a été montré que la littératie des jeunes enfants améliore le développement économique local à long terme. Les bibliothèques sont une précieuse ressource communautaire à cet égard.
- III. Stratégies pour renforcer la participation de la main-d’œuvre – Les services et la planification stratégiques de perfectionnement de la main-d’œuvre sont au cœur de nombreuses stratégies de développement économique local. Les bibliothèques sont les mieux placées pour favoriser la recherche d’information, l’acquisition de connaissances sur l’emploi et le développement de compétences techniques chez les résidents qui en ont besoin.
- IV. Soutien aux petites entreprises – Les petites entreprises contribuent fortement à l’économie locale, et les bibliothèques publiques leur fournissent les services de soutien et les ressources en ligne dont elles ont besoin pour réussir dans un secteur de plus en plus compétitif.
- V. Les bibliothèques p Développement publiques et la puissance du lieu – Les installations des bibliothèques ont un effet positif sur les centres-villes, les zones commerciales et les quartiers.

À Ottawa, l’étude sur l’impact économique de 2021 (qui s’appuie sur la méthodologie de 2016) a montré que pour chaque dollar investi dans le réseau de la Bibliothèque, plus

⁹ Site Web du gouvernement de l’Ontario, <https://www.ontario.ca/fr/document/analyse-de-lecosysteme-culturel-document-dinformation-sur-la-strategie-culturelle-de-lontario/profil-du-secteur-bibliotheques-publiques>.

¹⁰ Rapport *Making Cities Stronger*, [Making Cities Stronger \(urban.org\)](https://www.urban.org).

de 473 \$ dollars revenaient aux résidents d'Ottawa en bénéfices. En 2021, la BPO a généré 110 millions de dollars en bénéfices totaux, ce qui représente un rendement exceptionnel de 373 % du capital investi.

Tendances en matière de planification des installations de bibliothèque Plusieurs tendances influencent la conception des installations de bibliothèque. Par exemple :

- Changement de l'utilisation et des besoins en matière d'espaces – Les bibliothèques sont maintenant considérées comme des centres de loisirs et des carrefours communautaires – un prolongement de la maison ou du bureau. Comme la maison ou le bureau, les bibliothèques devraient offrir différentes zones pour les clients. Les espaces de socialisation rassemblent les gens et sont propices à la création de liens. Les espaces de collaboration servent au travail d'équipe (résoudre des problèmes, monter des dossiers, etc.) et sont offerts sous forme de points de rencontre informels ponctuels, de locaux sur réservation et de salles de réunion. Les espaces d'apprentissage sont un élément essentiel des bibliothèques et peuvent prendre la forme de salles de programmes, de tutorat, d'étude, etc. Enfin, les espaces de concentration sont des endroits où les clients peuvent s'arrêter à leur guise pour étudier, rédiger des travaux, lire un livre dans un salon, etc. Les bibliothèques peuvent aussi servir de cliniques de santé et de centres d'intervention d'urgence, réaffirmant leur rôle de carrefour communautaire.
- Espaces flexibles – Avec l'augmentation de la demande d'espaces communautaires et de loisirs, il est nécessaire d'ajouter des zones modulables et flexibles pour répondre aux besoins des clients. Ces espaces flexibles facilitent les changements et optimisent les dépenses en immobilisations au fil du temps. Par exemple, l'accès à une alimentation électrique dans toute une succursale permet d'offrir des espaces de collaboration ou de travail individuel avec des fauteuils de détente et des isolements d'étude ou des étagères amovibles pour reconfigurer les zones facilement. Les zones flexibles facilitent aussi la modification de l'espace pour les interventions de santé publique, lorsque nécessaire (p. ex.: obligations liées à la COVID-19).
- Conception esthétique – La conception des bibliothèques est pensée en fonction des priorités et des intérêts de l'époque. Dans de nombreux pays, les bibliothèques, qui offraient autrefois des espaces sécurisés et privés, proposent désormais des espaces lumineux, ouverts et aérés avec beaucoup de sièges

polyvalents et différentes zones (p. ex., espace d'étude individuelle, zone des ados, salles de réunion, etc.). La recherche contemporaine a donné naissance à

- la conception d'installations fondée sur des données probantes. Elle a montré que la lumière naturelle et une vue sur la nature depuis l'intérieur améliorent la santé mentale et le bien-être global. En général, on obtient cette ambiance en intégrant à la décoration intérieure de grandes fenêtres, des conduits de lumière et des couleurs inspirées de la nature. De plus, l'ajout d'éléments architecturaux durables, accessibles et interchangeable à la structure du bâtiment favorise l'accès à l'installation et aide les clients à s'orienter naturellement. Enfin, l'image de marque (p. ex., orientation, affichage, palette de couleurs et applications numériques) a gagné en importance dans la conception globale.
- Emplacement – Les bibliothèques doivent être situées dans des endroits visibles, populaires et connectés. Dans le cadre de la transformation vers le « troisième espace » (lieux où les gens se rassemblent et se détendent)¹¹, les bibliothèques sont maintenant considérées comme un moteur de croissance et de développement local. Elles sont plus voyantes, non dissimulées dans un coin et sont souvent annexées à d'autres espaces communautaires pour une meilleure visibilité.
- Vision transformée – Les bibliothèques n'ont pas à être des « contenants » égaux : chaque succursale peut être considérée comme une institution unique aux caractéristiques uniques¹². Même si une certaine uniformité est requise, ce concept d'individualisation demeure important.
- Apprentissage redéfini – Avec l'évolution de l'apprentissage, il faut réaménager les espaces en fonction des différentes expériences à cet égard¹³. Au cours des dernières décennies, l'approche exclusivement magistrale a fait place à une approche davantage axée sur l'expérience et la pratique.
- Superficie par personne – Les bibliothèques utilisent habituellement une mesure de superficie par habitant pour déterminer l'espace nécessaire dans un réseau de bibliothèques. On compare la superficie totale des installations à la taille de la population qu'elles desservent. Le ratio des bibliothèques publiques canadiennes

¹¹ *Palaces for the People: How Social Infrastructure Can Help Fight Inequality, Polarization, and the Decline of Civic Life* par Eric Klinenberg (livre publié en septembre 2018).

¹² Margaret Sullivan Studio, *Public Library Facilities for the Future*, 2019.
<https://www.margaretsullivanllc.com/wp-content/uploads/2019/06/MSS-Public-Library-Facilities-for-the-Future.pdf>.

¹³ Ibidem.

- comparées varie entre 0,41 (Calgary) et 0,8 (Vancouver). Le tableau 1 ci-dessous montre la fourchette pour les grands réseaux de bibliothèques au Canada. L'Administrators of Rural and Urban Public Libraries of Ontario (ARUPLO) utilise un ratio d'un pied carré par habitant comme référence, et de nombreux réseaux en font leur objectif¹⁴.

TABLEAU 1 : TABLEAU COMPARANT LES RÉSEAUX DE BIBLIOTHÈQUES CANADIENS

Réseau de bibliothèques	Ratio de superficie totale par habitant (pi ²)
Vancouver	0,80
Toronto	0,67
Hamilton	0,58
Edmonton	0,54
Winnipeg	0,49
Mississauga	0,45
Ottawa	0,43
Calgary	0,41

- Volonté de se déplacer – Les personnes qui trouvent que la distance et le déplacement sont problématiques sont beaucoup moins susceptibles d'utiliser les ressources et les installations de la bibliothèque publique. Les recherches ont montré que la plupart des résidents de l'Amérique du Nord sont prêts à parcourir 3,2 kilomètres (2 miles) pour accéder aux services de bibliothèque¹⁵.

¹⁴ ARUPLO (Administrators of Rural and Urban Public Libraries of Ontario), *Guidelines for Rural/Urban Public Library Systems*, 3^e édition, 2017, http://aruplo.weebly.com/uploads/2/8/3/7/2837807/aruplo_guidelines_3rd_edition.pdf.

¹⁵ Jeff Allen. « Mapping differences in access to public libraries by travel mode and time of day », *Library & Information Science Research*, Elsevier, février 2019.

Puisque le territoire d'Ottawa est unique, on y observe des tendances et des pratiques exemplaires clés en ce qui concerne les bibliothèques en secteur rural¹⁶.

- Les résidents ne doivent pas avoir à voyager plus de 30 minutes en véhicule motorisé (dans des conditions normales) pour accéder aux services de base du réseau de bibliothèques municipales.
- Les bibliothèques publiques devraient être construites dans les agglomérations existantes (villages ou villes) ou dans les centres de services ruraux.

Lignes directrices sur les installations de bibliothèque

En Ontario, la communauté des bibliothèques publiques a élaboré des lignes directrices pour améliorer la qualité des services offerts dans toute la province. Les lignes directrices pour les bibliothèques publiques de l'Ontario¹⁷ comportent un point sur l'accès aux installations et leur emplacement, à prendre en considération dans la partie principale du présent cadre sur les installations. Dans la catégorie « Distance », l'unité de mesure est le temps de déplacement : les résidents doivent avoir une bibliothèque publique fixe, mobile ou à succursales multiples à moins de 45 minutes de chez eux.

Les sections 27, 28 et 29 portent sur l'installation physique, et énoncent des points à considérer dans l'élaboration des normes de conception des bâtiments.

- Extérieur du bâtiment – visibilité des enseignes, affichage des heures d'ouverture, orientation, stationnement, etc.
- Intérieur de la bibliothèque – zones, configuration spatiale, enseignes intérieures, types d'étagères, capacité, etc.
- Accessibilité – toilettes publiques (accessibles et non genrées), entrée, allées, structures à plusieurs étages, etc.

Effets de la pandémie

La COVID-19 n'est pas le premier événement à avoir entraîné un temps de réflexion, l'ajustement des services et des mandats ou une panique généralisée, mais c'est certainement celui qui a le plus transformé les activités opérationnelles et les comportements quotidiens depuis des décennies. Il est donc judicieux de reconnaître

¹⁶ ARUPLO (Administrators of Rural and Urban Public Libraries of Ontario), *Guidelines for Rural/Urban Public Library Systems*, 3^e édition, 2017.

http://aruplo.weebly.com/uploads/2/8/3/7/2837807/aruplo_guidelines_3rd_edition.pdf.

¹⁷ [Le Conseil de l'agrément et du contrôle des lignes directrices pour les bibliothèques publiques de l'Ontario](#).

les effets de la pandémie sur la planification des installations et les attentes de la population en matière de santé publique et de contrôle des infections. Voici les principaux facteurs à considérer dans la conception globale et l'élaboration des normes relatives aux installations.

- Répercussions de la distanciation physique obligatoire – Pendant la pandémie de COVID-19, les autorités sanitaires ont recommandé et exigé que les gens gardent une distance de six pieds entre eux dans les lieux publics, obligation ayant requis plusieurs modifications de bâtiment en prévision de pandémies futures.
- Mesures de contrôle des infections – Le contrôle des infections ne s'applique plus qu'aux établissements de santé. Les grands principes et les lignes directrices peuvent être utilisés de manière universelle et intégrés dans toutes les installations des entreprises et organisations commerciales (p. ex. éléments sans contact, matériaux et finis lavables et durables).
- Mesures d'assainissement de l'air – Pour assurer une bonne qualité de l'air, il faut veiller à ce que l'air qui circule dans les installations soit propre et que l'équipement fonctionne à son efficacité maximale. Ainsi, depuis la pandémie, l'une des mesures recommandées est d'utiliser, au minimum, les filtres MERV 13 dans les appareils de traitement d'air.

Situation financière

La pérennité du réseau de la Bibliothèque repose sur l'équilibre des ressources investies dans les services, le personnel et les installations. Il faut consulter le cadre financier et ses principes sur la gestion d'infrastructures et les installations pour assurer une utilisation cohérente des options de financement d'une installation.

Même si les redevances d'aménagement sont la principale source de financement pour assurer la croissance de la BPO, des études antérieures ont montré que le niveau et le calcul du financement des installations de la bibliothèque ne satisfont pas aux besoins par habitant. Quoi qu'il en soit, l'organisation demeure responsable de la prestation de services de bibliothèque et doit faire tout son possible pour fournir les services en personne qui répondent aux besoins du public avec le mode de prestation approprié.

Il se peut que la hausse des coûts et la multiplication des technologies écologiques et des méthodes de construction nécessaires soient les aspects qui influencent le plus l'abordabilité et l'aménagement des installations. Comme institution publique, l'organisation doit planifier une certaine résilience et intendance environnementale, ce qui ne fera qu'augmenter les coûts au fil du temps et pourrait exiger l'évaluation fréquente des niveaux et de la prestation de services ainsi qu'une stratégie prudente d'ajout d'installations dans une optique de pérennité.

Facteurs et implications

L'analyse environnementale a fait ressortir des facteurs et implications pour la BPO en général et en particulier :

- La recherche générale et locale est unanime sur le rôle des bibliothèques publiques dans la création de communautés saines, dynamiques et en bonne santé économique.
- Les succursales devraient représenter les communautés qu'elles servent, et l'aménagement doit être adapté en conséquence.
- Le principe de régénération, de densification et de quartiers du quart d'heure promeut la mise en place d'installations plus petites, mais plus nombreuses, ce qui s'oppose à la tendance à l'optimisation des ressources financières avec de grandes installations à des emplacements stratégiques.
- Comme Ottawa délaisse l'aménagement de zones vertes au profit de la régénération et de la densification, la BPO peut s'attendre à voir augmenter le besoin de nouvelles installations dans les quartiers.
- Le prolongement du couloir de train léger et le développement qui devrait s'ensuivre autour des stations peuvent constituer des occasions de déménager des succursales à des emplacements stratégiques.
- Même si toutes les bibliothèques publiques utilisent la proximité de la succursale comme mesure, il n'existe aucune mesure normalisée. Le critère « volonté de se déplacer » est utilisé comme guide et ajusté selon les besoins de chaque réseau de bibliothèques.
- L'objectif d'un pied carré par habitant est ambitieux et doit tenir compte des ressources financières.
- La croissance du territoire et de la population d'Ottawa crée des divisions de secteurs intéressantes (p. ex., secteur urbain intérieur, secteur rural). Parmi les cinq transects applicables, les secteurs ruraux sont à part des autres secteurs et assortis de seuils différents pour chaque critère en raison de la composition unique d'Ottawa.
- Les transects, qui orientent les caractéristiques générales de la forme bâtie des secteurs urbains et de banlieue, sont des facteurs importants à prendre en compte dans la conception d'installations de bibliothèque.

Principes directeurs

Les principes directeurs décrivent l'intention stratégique qui sous-tend le développement des installations, l'orientation que doivent suivre les décisions et la planification continue des installations.

Les décisions concernant les installations requises sont orientées par le cadre décisionnel sur la prestation des services de la BPO.

La nécessité d'une installation repose sur le cadre décisionnel sur la prestation des services de la BPO, qui décrit les services offerts ainsi que les modes de prestation. La BPO utilisera une stratégie de développement communautaire plutôt qu'une méthode universelle pour s'assurer que les installations répondent aux différents besoins du public en matière de services et d'espaces.

Le développement des installations cadrera avec les objectifs de planification de la Ville d'Ottawa.

La BPO joue un rôle dans l'application du Plan officiel de la Ville d'Ottawa. Le développement des installations tiendra compte de la taille de la population, de la croissance prévue de la population, de l'équité entre les quartiers, des facteurs socioéconomiques et démographiques ainsi que de l'accès par des moyens de transport durables.

La BPO visera à suivre le rythme de croissance de la population.

La BPO devrait augmenter la superficie totale de ses installations au rythme de la croissance de la population pour continuer de répondre à ses besoins. Elle continuera de chercher des occasions de bonifier les avantages par pied carré pour la population croissante. Les nouvelles installations seront construites en fonction des services requis par la population actuelle et future qui vivra ici, travaillera ici et utilisera les services.

La conception des installations incarnera l'excellence architecturale.

La conception des installations reflétera le meilleur de l'architecture contemporaine des bibliothèques et tiendra compte du caractère unique de la communauté. Les installations seront attrayantes, accueillantes et accessibles. La BPO y inclura des espaces flexibles et des outils technologiques qui faciliteront l'adaptation en tenant compte des possibilités. Pendant le processus de conception, nous respecterons un ensemble de normes pour nous assurer que les établissements répondent aux exigences opérationnelles et aux besoins en matière de sûreté et sécurité, de viabilité et de durabilité.

La BPO s'efforcera d'intégrer le développement durable à son portefeuille d'installations.

La fonction d'une installation doit respecter le cadre décisionnel sur la prestation des services de la BPO et favoriser la viabilité financière et opérationnelle. Elle doit notamment démontrer un engagement à l'égard de l'intendance environnementale, climatique et énergétique. La viabilité de la BPO dépend de l'équilibre des ressources investies dans les services, les collections, le personnel et l'infrastructure.

Services en personne

La BPO compte un réseau de succursales réparties dans la ville, dans des lieux de rassemblement publics bien en vue et bien situés. Ses succursales, qui servent de carrefours communautaires et de lieux de rencontre, lui permettent d'offrir aux résidents et aux groupes de la communauté un espace public flexible, fonctionnel et de qualité.

Par les services en personne, elle offre divers espaces pour s'asseoir et des salles de réunion pour le travail individuel ou les séances d'étude en groupe, la lecture au calme, la prestation des programmes de bibliothèque, les activités communautaires et l'accès aux outils technologiques. Les types d'espaces sont précisés dans le cadre décisionnel sur la prestation des services, dans la section sur la stratégie liée aux espaces¹⁸

Les succursales sont conçues pour refléter les besoins et la personnalité des quartiers locaux. Les espaces extérieurs augmentent l'accès aux services de bibliothèque, améliorent la visibilité de la bibliothèque dans le quartier et renforcent le rôle de la BPO

¹⁸ N.B. : La stratégie liée aux espaces est en cours d'élaboration dans le cadre de l'application du nouveau cadre décisionnel sur la prestation des services.

comme carrefour communautaire, avec les sièges extérieurs, l'aménagement paysager attrayant, les jardins communautaires ou de lecture ainsi que l'accès à l'Internet sans fil.

Les succursales de la bibliothèque contribuent au dynamisme économique et social de la ville et de ses quartiers. Elles ont une forte incidence sur le développement communautaire et collaborent avec les directions générales de la Ville, les organismes communautaires et les résidents pour former un réseau qui rapproche les gens de leurs quartiers et de la ville.

L'approche « un réseau, 33 succursales » mise plus sur le « niveau de service de

base » (p. ex., chaque succursale offrira certaines collections, des ordinateurs, certains programmes, etc.) et moins sur la hiérarchie des succursales, et traite ces dernières selon un cadre décisionnel géographique. En même temps, la BPO reconnaît le rôle

distinct joué par la succursale centrale, soit celui de lieu de services centralisé et spécialisé, l'importance d'offrir des services régionaux enrichis, l'universalité des bibliothèques de quartier comme un point de contact avec la communauté et l'incidence que peuvent avoir les succursales rurales sur les collectivités rurales unies.

Étant donné la composition urbaine et rurale unique d'Ottawa, la BPO reconnaît le rôle des succursales rurales, qui :

- répondent à l'augmentation de la demande de services locaux étant donné la hausse du prix de l'essence;
- fournissent des services locaux pour promouvoir le concept de quartiers piétonniers;
- favorisent la viabilité en fournissant des services locaux.

Modèle de classification des installations

La classification des succursales relativement aux exigences de prestation de services fournit des lignes directrices pour répondre aux besoins du public dans les installations. La BPO compte quatre (4) types de succursales offrant des services : centrale, de district, locale et rurale. Celles-ci seront mieux définies en fonction des stratégies de service et seront décrites dans le cadre décisionnel sur la prestation des services, tout comme la reclassification des succursales dans un autre type.

Succursale centrale – A une vocation locale, régionale et municipale.

- La succursale centrale est située dans le secteur du centre-ville.

Succursale de district – A une vocation locale et régionale.

- Les succursales de district sont situées dans le secteur urbain extérieur ou de banlieue et servent de carrefours régionaux pour les succursales locales et rurales de la région.

Succursale locale – Sert un quartier en particulier.

- Les succursales locales sont situées dans le secteur centre-ville, le secteur urbain intérieur, le secteur urbain extérieur et le secteur de banlieue.

Succursale rurale – Sert un village et les collectivités rurales avoisinantes.

- Les succursales rurales sont situées dans le secteur rural.

Un schéma illustrant la classification et la liste à jour des succursales est présenté à l'annexe A (*Modèle de classification des installations – Application, 2022*).

Critères décisionnels

Les critères décisionnels fournissent les paramètres qui orientent les décisions sur la rénovation, la construction, la mise hors service ou le déménagement de succursales. Plusieurs facteurs contribuent au succès d'une installation. Voici ceux que nous avons sélectionnés :

Critère d'entrée

Les critères décisionnels partent d'un critère d'entrée initial, qui sert à assurer un niveau de service suffisant. Pour les installations et les services en personne, les niveaux de service sont généralement déterminés selon leur accessibilité, c'est-à-dire la couverture dans la ville et la commodité. Le niveau des services en personne de la BPO sert à vérifier que les installations sont assez grandes, pratiques et accessibles à toute la collectivité.

Le critère d'entrée détermine les quartiers ayant un déficit en matière d'installations en raison de leur éloignement par rapport à une succursale. Les organisations bibliothéconomiques s'entendent généralement pour dire que le meilleur moyen de repérer les quartiers mal desservis et trop servis est de calculer la proximité des services et la superficie (pieds carrés) disponible par habitant. La plupart du temps, on calcule un rayon autour de la succursale.

Selon le critère « Volonté de se déplacer » utilisé en Amérique du Nord, on estime qu'une distance de 3,2 kilomètres (2 miles) des services de bibliothèque est acceptable.

Pour déterminer la distance appropriée pour se rendre à la succursale la plus près (à Ottawa), la BPO a pris en compte l'environnement général et la culture de la ville. Sur le plan géographique, Ottawa a beaucoup plus de masse terrestre que d'autres grandes villes comme Toronto, et ses quartiers ont leur propre identité. Les données de l'Étude de quartiers d'Ottawa indiquent que la distance moyenne, dans les quartiers, à parcourir pour aller à une succursale est de 2,9 kilomètres¹⁹. Un examen des grandes bibliothèques publiques urbaines de l'Ontario et du Canada a relevé les proximités et les données pertinentes ci-dessous, comme la superficie du territoire, la population, la densité de la population et le nombre de succursales de bibliothèque (les nombres en parenthèses accompagnant la population et le territoire indiquent la position d'Ottawa par rapport aux autres villes citées).

¹⁹ Étude de quartiers d'Ottawa, [Cartes de quartiers](#).

TABLEAU 2 : PROXIMITÉ DES SUCCURSALES DES RÉSEAUX DE BIBLIOTHÈQUE CANADIENS ET POPULATION SERVIE

Ville	Distance vers la succursale la plus proche (km)	Superficie du territoire (km ²)	Nombre de succursales	Population (2021)	Densité de la population (2021)
Ottawa	2,9	2 788 (1)	33 (3)	1 017 449 (5)	364 (7)
Vancouver	2	115	22	662 248	5 749
Montréal	1,5	364	45	1 762 949	4 833
Hamilton	S.O.	1 373	22	785 000	571
Calgary	S.O.	820	21	1 306 784	1 592
Edmonton	5	765	21	1 010 899	1 320
Toronto	1,6 / 2,5*	630,2	100	6 255 000	9 925

* Succursale locale : 1,6 km; succursale régionale : 2,5 km.

Beaucoup de réseaux utilisent comme indicateur le « rayon autour d'une succursale ». Pour calculer la proximité des succursales, on part de chaque succursale comme point central et on dessine autour un cercle d'un certain nombre de kilomètres pour définir le secteur de service visé. L'Étude de quartiers d'Ottawa se fonde sur un calcul pondéré selon la population qui tient compte de la distance que doivent marcher la majorité des résidents d'un quartier pour atteindre une destination, ici la bibliothèque publique²⁰. Le calcul fondé sur la population met l'accent sur les clients, contrairement au rayon. La BPO utilisera donc le calcul pondéré selon la population. **Pour la BPO, le seuil cible**

²⁰ Les détails sur la méthodologie sont présentés ici : <https://drive.google.com/file/d/1OWoccPXWTNxFCOQ1ByAmzo2YSpWloQg/view>.

du critère d'entrée est une distance moyenne de trois kilomètres ou moins dans chaque quartier. Pour les quartiers du secteur rural, ce seuil est de 15 kilomètres.

Les calculs du critère d'entrée seront fondés sur les renseignements figurant dans la base de données de l'Étude de quartiers d'Ottawa. Par exemple, si la distance moyenne, dans un quartier du secteur urbain extérieur, pour se rendre à la succursale la plus proche est de trois kilomètres ou moins, il n'y a pas de déficit en matière d'installations, et aucun autre critère n'est évalué. Toutefois, si la distance moyenne est de plus de trois kilomètres, il y a un déficit, et on évalue le prochain ensemble de critères en commençant par les critères de priorité.

Critères de priorité

Les critères de priorité indiquent quels quartiers, parmi ceux considérés comme ayant un déficit selon le critère d'entrée, ont le plus besoin de services de bibliothèque. Ces critères servent à dresser une liste priorisée des besoins en installations à Ottawa. En fonction de cette liste, les possibilités d'aménagement seront explorées au fur et à mesure (de manière proactive et réactive), sous réserve des fonds disponibles. La BPO déterminera ses priorités selon trois angles d'approche : équité, distance et croissance. Ces trois angles seront pondérés, et les résultats combinés seront utilisés pour établir les priorités.

- L'angle de l'équité porte sur les quartiers considérés comme ayant une moins grande équité que d'autres selon l'indice de l'équité des quartiers²¹, préparé par le Conseil de planification sociale d'Ottawa. L'indice de l'équité évalue et compare les différences entre les quartiers qui influencent le bien-être. Il repose sur 28 indicateurs classés en cinq domaines : économie, santé, développement social et humain, environnement physique et communauté/appartenance. Ces données servent à établir un indice global, qui sera utilisé pour prioriser les quartiers qui ont le plus besoin d'installations et auront la plus forte pondération.
- L'angle de la distance porte sur la proximité des quartiers avec la succursale la plus proche. On accorde une note inférieure aux quartiers qui en sont les plus proches et une note supérieure à ceux qui en sont les plus éloignés. Les calculs se fondent sur la distance moyenne à partir d'un seuil de quartier, comme indiqué dans le critère d'entrée. Par exemple, un quartier situé à 3,5 kilomètres aurait une note plus basse qu'un quartier situé à 5 kilomètres de la succursale la plus proche. Les données utilisées proviennent de l'Étude de quartiers d'Ottawa.
- L'angle de la croissance tient compte du fait que les installations sont destinées à servir les populations actuelles et futures. Il est donc important de déterminer si le quartier est susceptible de voir une croissance rapide ou un maintien à long terme

²¹ <https://neighbourhoodequity.ca/>.

de sa population et d'en tenir compte dans l'aménagement de l'installation. Les quartiers où la croissance est plus élevée que la normale seront priorités.

De plus, le taux de croissance sera utilisé pour déterminer la taille de l'installation et pris en compte dans les critères d'emplacement (taille du terrain) en vue d'une éventuelle expansion. Dans les deux cas, le ratio de superficie (pieds carrés) par habitant sera utilisé.

Une fois la liste de priorités établie selon les critères de priorité, le personnel utilisera différents critères pour orienter les décisions sur l'installation ou le bâtiment physique.

Critères immobiliers

Ces critères précisent davantage les éléments généraux de l'installation, notamment sa conception, afin que la BPO puisse répondre aux besoins en matière de services figurant dans le cadre décisionnel sur la prestation des services, et que les succursales soient conçues selon les normes actuelles, flexibles, et construites selon des pratiques durables. Les types de critères compris dans cette catégorie sont les suivants :

- Besoins en matière de services – Le cadre décisionnel sur la prestation des services présente cinq catégories de service : collections, expertise, programmes, outils et espaces. Chaque catégorie s'appuie sur un document stratégique qui décrit les engagements précis (taille des collections, types d'espaces, etc.). Des calculs fondés sur les données du document sont effectués pour déterminer la taille d'une installation en fonction des besoins en matière de services.
- Taille de la population – Il s'agit du nombre de clients prévu en fonction de la population d'un secteur donné. En 2022, la BPO a mené une étude afin d'élaborer les plans d'étage de toutes ses installations et d'établir une norme de planification stratégique en indiquant la superficie réelle allouée aux espaces destinés au public et au personnel. Les installations de la BPO représentent 452 520 pieds carrés, dont 424 746 pour les succursales. L'espace réservé au public représente environ 75 % de l'espace total, ce qui donne un ratio de superficie de 0,43 pied carré par habitant. **La BPO utilisera un ratio de 0,5 par habitant** pour évaluer et valider la taille des succursales à créer ou à agrandir (selon l'espace physique).
- Bon fonctionnement – La fonctionnalité d'un bâtiment dépend de nombreux aspects. Celui-ci doit être structurellement solide, et avoir une configuration qui répond aux exigences opérationnelles et peut être facilement transformée selon l'évolution des besoins en matière de services et d'accessibilité. Pour les opérations de bibliothèque de la BPO, on privilégie un bâtiment à un étage plutôt qu'à plusieurs étages. Les bâtiments à un étage nécessitent moins d'entretien

pour les équipements ayant un cycle de vie comme les ascenseurs, et facilitent le contrôle de la température. De plus, ce type d'immeuble permet une dotation plus efficace et donne une meilleure vue dans le bâtiment pour le personnel, ce qui améliore la sécurité de l'environnement de travail. Le respect des exigences fonctionnelles permet à l'organisation de planifier la croissance et de veiller à ce que le bâtiment reste moderne.

- **Viabilité écologique** – Ce facteur porte sur les stratégies pour lutter contre les changements climatiques et favoriser la viabilité écologique des installations. On planifiera par exemple des initiatives écoénergétiques (p. ex., équipement ENERGY STAR, lumières DEL, etc.), des stratégies de résilience climatique (p. ex., meilleures structures et isolation) et un choix judicieux de matériaux de construction (p. ex., sources renouvelables comme le bois, plastique recyclé, produits locaux). De plus, ce facteur tient compte de la capacité d'obtenir des certifications comme LEED, Green Star, Green Globes, etc.
- **Esthétique** – Ce facteur vise à déterminer si une installation répond aux attentes de la collectivité qu'elle sert sur le plan visuel. Il détermine si elle est attrayante et si sa conception est axée sur la collectivité et propose des espaces publics modernes, novateurs et invitants.
- **Bien-être** – Des études ont montré que la conception d'un bâtiment peut contribuer au bien-être général d'une personne. Par exemple, la lumière naturelle et la vue sur l'extérieur favorisent la santé mentale et le sentiment de détente en général. La mise en place de mesures durables d'assainissement de l'air intérieur et de contrôle des infections pour limiter la propagation de virus (p. ex., surface de contact en cuivre dans les ascenseurs) contribue également au bien-être général en protégeant la santé des occupants du bâtiment.

Critères d'emplacement

Servent à déterminer l'emplacement idéal pour une installation. Ils ont été élaborés selon des pratiques exemplaires et une expertise technique et inspirés par les commentaires reçus du public. Les types de facteurs compris dans cette catégorie sont les suivants :

- **Accès** – Ces facteurs portent sur la facilité d'accès aux installations par transport multimodal, ainsi que par transport en commun ou en voiture. Les installations accessibles par une route collectrice commune et celles qui sont faciles à reconnaître et à voir auront une plus forte pondération. Selon le transect, on tient compte de la capacité du stationnement par rapport à la population servie. Dans les secteurs et villages ruraux, on reconnaît l'importance des rues principales

dans la vitalité du secteur comme carrefours de services essentiels et noyaux de l'identité, de la culture et du patrimoine.

- Espaces partagés – Sont privilégiés les emplacements permettant le regroupement de services avec ceux de la Ville (centres récréatifs ou communautaires, logements communautaires, etc.), ainsi que ceux situés près d'un parc ou d'un espace vert pour la prestation de programmes extérieurs.
- Obstacles physiques – La BPO s'appuie sur ce facteur pour évaluer les emplacements selon des critères légaux et obligatoires, comme les exigences en matière d'accessibilité, pour assurer le respect du Code du bâtiment de l'Ontario (CBO) et des critères immobiliers (décrits ci-dessus). Il comprend également des critères pour évaluer les obstacles physiques (p. ex., cours d'eau, ponceau, autoroute).
- État de préparation du site – Le niveau de services de l'infrastructure et la superficie de terrain utilisable des propriétés examinées par la BPO seront évalués. Les critères d'infrastructure seront déterminés en fonction des services de la Ville déjà en place ou la facilité de les ajouter à cet endroit (p. ex., électricité, gaz, eau). En ce qui concerne les terrains, il est important de calculer le nombre d'arbres et d'autres végétaux à enlever pour construire l'installation. L'humidité du terrain est un autre facteur étudié (p. ex., marécage, roches).
- Quartiers où tout est à 15 minutes de marche – Initiative visant à créer des collectivités complètes dans toute la ville. Il s'agit de collectivités où les résidents n'ont pas besoin de sortir de leur quartier immédiat (p. ex., Hintonburg) pour obtenir des services courants ou autres commodités (épicerie, pharmacie, bibliothèque, etc.). Les nouveaux quartiers du genre auront une priorité plus élevée que les quartiers existants ou non identifiés.
- Communautés isolées – Ce facteur porte sur les communautés situées loin des limites du centre-ville (p. ex., zones rurales) ou séparées des autres quartiers par des obstacles naturels (p. ex., canal Rideau) ou artificiels. Ces communautés ne sont pas complètes, car leurs résidents doivent en sortir pour accéder à des commodités ou services courants. De plus, elles reçoivent une note supérieure.

On trouvera à l'annexe B (*Matrice de décision*) une liste complète des critères présentée sous forme de tableau avec les définitions, les pondérations et les systèmes de notation.

Suivi et évaluation

Le cadre sur les installations guide les décisions stratégiques relatives aux services en personne et éclaire la prise de décisions à court et à long terme. Il est évalué une fois par mandat du C.A., mais plusieurs facteurs peuvent entraîner un examen ponctuel :

- Modification d'autres documents de planification de l'organisation (p. ex., cadre décisionnel sur la prestation des services);
- Modification d'une directive municipale et des plans connexes;
- Changements dans l'environnement légal, y compris la gouvernance;
- Changement des orientations et priorités stratégiques de la BPO;
- Nouvelles tendances en matière de planification d'installations de bibliothèque et changements relatifs à l'utilisation de l'espace.

Il revient au gestionnaire, Planification et développement des installations de la bibliothèque de mener les examens en veillant à consulter la direction, le C.A. et le public.

Le C.A. de la BPO approuve le cadre conformément à la Politique sur la délégation de pouvoirs du C.A. de la BPO (002). De plus, il approuve les critères selon le processus suivant :

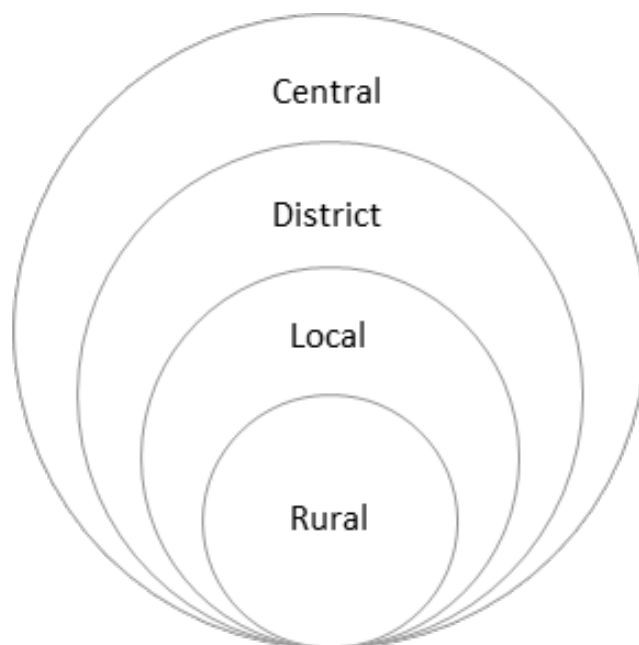
- **Critère d'entrée** – Le C.A. approuve l'établissement du critère.
- **Critère de priorité** – Le C.A. approuve l'établissement des critères ainsi que la liste de priorités (aux cinq ans).
- **Critère d'emplacement** – Le C.A. approuve l'établissement des critères, et le site lié au projet en particulier (p. ex., choix du site). Lorsque la BPO partage une installation avec la Ville, c'est cette dernière qui choisit l'emplacement.
- **Critères immobiliers** – Le C.A. approuve l'établissement des critères, et les caractéristiques du bâtiment propres au projet (p. ex. : taille).

Les résidents d'Ottawa et les clients de la bibliothèque sont consultés lors de l'élaboration du cadre sur les installations et lors de chaque examen global. La participation du public sera également sollicitée pour les **critères immobiliers** d'un projet en particulier, surtout les besoins en services, mais cette consultation ne vise pas la taille de la population et les besoins opérationnels.

La consultation du public peut se faire de manière indépendante, être combinée à d'autres consultations de la BPO ou être réalisée en partenariat avec la Ville d'Ottawa.

Annexe A : Modèle de classification des installations – Application, 2022

Les installations de la BPO sont classées comme suit :



THIS CHART WAS NOT TRANSLATED

TABLEAU 3 : SUCCURSALES DE LA BPO, PAR CLASSIFICATION

Succursale centrale	Succursales de district (6)	Succursales locales (16)	Succursales rurales (10)
Bibliothèque centrale à Ādisōke	Beaverbrook	Alta Vista	Carp
	Cumberland	Blackburn Hamlet	Constance Bay
	Greenboro	Carlingwood	Fitzroy Harbour
	Centrale*	Centennial	Greely

TABLEAU 3 : SUCCURSALES DE LA BPO, PAR CLASSIFICATION

	Nepean Centrepointe	Emerald Plaza	Metcalfe
	Ruth-E.-Dickinson**	Elmvale Acres	Munster
		Hazeldean	North Gower
		Manotick	Osgoode
		Gloucester Nord	Richmond
		Orléans	Vernon
		Rideau	
		Rockcliffe Park	
		Rosemount	
		Stittsville	
		St-Laurent	
		Sunnyside	
		Vanier	

TABLEAU 3 : SUCCURSALES DE LA BPO, PAR CLASSIFICATION

* La succursale Centrale sera remplacée par la Bibliothèque centrale à Ādisōke lorsqu'elle ouvrira en 2026.

** La succursale Ruth-E.-Dickinson sera remplacée par la succursale Barrhaven.

Selon le modèle de classification, le jumelage à l'échelle régionale de chaque succursale de district avec les succursales locales et rurales est ainsi réparti :

TABLEAU 4 : JUMELAGE DES SUCCURSALES DE DISTRICT DE LA BPO AVEC LES SUCCURSALES LOCALES ET RURALES

Succursale Beaverbrook	Succursale Cumberland	Succursale Greenboro	Succursale Centrale	Succursale Nepean Centrepointe	Succursale Ruth-E.- Dickinson
Carp	Blackburn Hamlet	Alta Vista	Rideau	Carlingwood	Manotick
Constance Bay	Gloucester Nord	Elmvale Acres	Rockcliffe Park	Centennial	Munster
Fitzroy Harbour	Orléans	Greely	Rosemount	Emerald Plaza	North Gower
Hazeldean		Metcalfe	St-Laurent		Richmond
Stittsville		Osgoode	Sunnyside		
		Vernon	Vanier		

Annexe B : Matrice de décision

Critère d'entrée	Description	Pondération	Critères d'évaluation
Zone desservie (accès)	Proximité du quartier avec une succursale de la BPO Source des données : Étude de quartiers d'Ottawa	S.O.	<ul style="list-style-type: none"> •3 km de distance pour les quartiers dans le secteur centre-ville, le secteur urbain intérieur, le secteur urbain extérieur et le secteur de banlieue •15 km pour les quartiers du secteur rural

Critères de priorité	Description	Pondération	Critères d'évaluation
Équité	Secteur prioritaire selon l'indice de l'équité des quartiers. L'indice global de fonde sur cinq domaines combinés : économie, santé, développement social et humain, environnement physique et communauté/appartenance.	3	10 points – Rouge 8 points – Jaune 4 points – Vert 2 points – Vert foncé

	Source des données : Indice de l'équité des quartiers		
Distance	<p>Comparaison et priorisation des quartiers selon leur proximité de la succursale la plus proche. Une moyenne de quartier est utilisée pour déterminer les déficits.</p> <p>Source des données : Étude de quartiers d'Ottawa</p>	2	Utilisation de la distance réelle moins le critère d'entrée
Taux de croissance	<p>Taux de croissance supérieur à la normale (plus que 25 %) prévu dans les 25 prochaines années</p> <p>Source des données : Ville d'Ottawa</p>	1	<p>10 points – Dans les 5 prochaines années</p> <p>8 points – Dans les 10 prochaines années</p> <p>6 points – Dans les 15 prochaines années</p> <p>4 points – Dans les 20 prochaines années</p>

			2 points – Dans les 25 prochaines années
--	--	--	--

Critères immobiliers	Description	Pondération	Critères d'évaluation
Besoins en matière de services	Détermination du type et de la taille de l'installation requise selon les besoins en matière de services.	S.O.	Consulter le cadre décisionnel sur la prestation des services et les stratégies connexes
Taille de la population	Calcul fondé sur le nombre de résidents dans le secteur. Source des données : Ville d'Ottawa	S.O.	0,5 pi ² par habitant
Intégrité de la structure	L'installation peut supporter une importante charge sur le plancher pour un usage multifonctionnel.	3	10 points – Oui, sans coûts supplémentaires 5 points – Oui, à coûts minimaux

			0 point – Non, car les coûts sont inabordables
Viabilité écologique	L'installation a mis en place des initiatives écoénergétiques et des stratégies de résilience climatique et a obtenu des certifications comme LEED.	3	10 points – A obtenu une certification (p. ex., LEED) 5 points – A adopté quelques pratiques durables 0 point – N'a adopté aucune pratique durable
Esthétique	L'installation propose une conception moderne et des caractéristiques novatrices.	2	10 points – Bâtiment emblématique 7 points – Bâtiment supérieur à la moyenne 5 points – Bâtiment répondant aux normes du quartier
Bien-être	Intégration de mesures d'assainissement de l'air intérieur et de contrôle des infections, vue sur l'extérieur et lumière naturelle.	2	10 points – Oui, tous les éléments ont été intégrés 5 points – Oui, certains éléments ont été intégrés 0 point – Non, aucun élément intégré

Technologie	Conception favorisant l'intégration de technologies modernes.	2	10 points – Oui,entièrement 5 points – Oui, en partie 0 point – Non
-------------	---	---	---

Critères d'emplacement	Description	Pondération	Critères d'évaluation
Facilité d'accès	Bâtiment situé sur une route collectrice, au centre d'une collectivité et ayant une bonne visibilité. Source des données : geoOttawa	3	Consulter la matrice des transects pour voir les critères d'évaluation

<p>Accessible en transport en commun</p>	<p>Proximité des stations ou des arrêts d'OC Transpo ou du train léger.</p> <p>Source des données : geoOttawa</p>	<p>3</p>	<p>10 points – À une distance de marche de 400 m ou moins d'un carrefour/terminus d'OC Transpo et du train léger</p> <p>6 points – À une distance de marche de 400 m ou moins d'un circuit principal d'OC Transpo</p> <p>4 points – À une distance de marche de plus de 400 m et d'au plus 1 km du transport en commun</p> <p>2 points – Situé dans un quartier où les passages des autobus d'OC transpo sont peu fréquents</p> <p>0 point – Aucun accès au transport en commun</p>
--	--	----------	---

<p>Accessible à pied ou en vélo</p>	<p>Proximité des trottoirs et sentiers menant directement à l'emplacement, et trottoirs sécuritaires dans les quartiers avoisinants.</p> <p>Source des données : geoOttawa</p>	<p>3</p>	<p>10 points – Contiguïté directe des trottoirs, des voies piétonnières et des pistes cyclables</p> <p>5 points – Contiguïté directe des trottoirs seulement</p> <p>0 point – Aucune contiguïté directe des trottoirs, des voies</p>
-------------------------------------	--	----------	--

			piétonnières et des pistes cyclables
Stationnement aménagé	Proximité d'un stationnement gratuit ou payant. Possibilité d'aménager un stationnement sur place. Source des données : geoOttawa	1	Consulter la matrice des transects pour voir les critères d'évaluation
Installation partagée avec des partenaires	Locaux partagés avec d'autres installations (centre récréatif ou communautaire, logements communautaires, etc.).	3	10 points – Deux partenaires 5 points – Un partenaire 0 point – Aucun partenaire

Proximité d'un parc ou d'un espace vert	Proximité d'un parc aménagé par la Ville, d'un sentier ou d'un boisé entretenu, d'un cours d'eau ou d'une plage.	2	10 points – Contiguïté directe 7 points – Dans le pâté de maisons 5 points – À 15 minutes de marche
---	--	---	---

	Source des données : geoOttawa		
Taille et forme du terrain	Le terrain a une taille convenable pour les besoins actuels et futurs (en cas de croissance). Il est relativement facile d'y construire une installation (p. ex., exempt de collines rocheuses). Normes relatives aux installations selon la population servie et les projections de croissance.	3	5 points – Répond aux exigences actuelles 0,5 point pour chaque année projetée (jusqu'à concurrence de 10 points)
État de préparation du site	Évaluation du terrain : <ul style="list-style-type: none"> - Services publics en place ou faciles à obtenir (électricité, gaz, eau) - Nécessité d'excaver; - Coupe à blanc requise. 	2	10 points – Services publics en place; aucune excavation ou coupe à blanc nécessaire 5 points – Branchement aux services publics nécessaire, mais à proximité; travaux d'excavation mineurs nécessaires. 0 point – Travaux majeurs nécessaires pour le branchement aux services publics; coupe à blanc nécessaire.

Quartier du quart d'heure	Nouveau quartier du quart d'heure ou quartier du quart d'heure existant (« collectivité complète »). Source des données : Ville d'Ottawa	1	10 points – Services non mis en place 5 points – Services partiellement mis en place 0 point – Collectivité complète
Communautés isolées	Degré d'isolement par rapport aux autres quartiers (en raison d'une variété d'obstacles, qu'ils soient naturels ou créés par l'humain). Source des données : geoOttawa	1	10 points – Aucun obstacle 5 points – Obstacle naturel (p. ex., rivière) 0 point – Obstacles artificiels (p. ex. autoroute)

Volets de la matrice des transects					
Critères	Centre-ville	Secteur urbain intérieur	Secteur urbain extérieur	Secteur de banlieue	Secteur rural
Emplacement et accès²²	Route locale	Route collectrice	Route collectrice	Route collectrice	Rue principale de village
Capacité de stationnement sur place	0	0	Zonage	Zonage	Zonage minimal

²² Ville d'Ottawa, [Hiérarchie des routes et emprises](#)

			i n i m a l		i n i m a l	
--	--	--	----------------------------	--	----------------------------	--

Annexe C : Priorités en matière d'investissements à long terme

Cette section sera remplie lorsque le C.A. aura approuvé le cadre sur les installations.